

«TRAVAILLEURS DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS» (Karl Marx)

Lutte Ouvrière

Île de La Réunion

Bi-mensuel de Lutte ouvrière N° 196 UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Supplément au journal Lutte ouvrière N° 3010 - Prix : 1 €

Face à un capitalisme de crise et de guerre

les travailleurs doivent défendre leur vie



**Pouvoir d'achat :
le gouvernement
au secours du
patronat**

page 3

**Les
profiteurs de guerre :
TotalEnergies**

page 4

**Les Comores : grève à
l'hôpital El-Maarouf de
Moroni**

page 12

Sauvons notre peau dans ce monde de fous qu'est le capitalisme !!

Dans un message grossier et insultant dont il a le secret, Trump a posé un nouvel ultimatum à l'Iran. Si le détroit d'Ormuz n'était pas rouvert, les États-Unis attaqueraient les principales infrastructures du pays pour « *le faire revenir à l'âge de pierre* ».

Mettra-t-il ses menaces à exécution ou cherchera-t-il une porte de sortie pour limiter la crise pétrolière et le chaos qu'il a provoqués avec Israël en bombardant l'Iran ?

Tout est possible, parce que même dans la crise et dans la guerre, ses amis capitalistes et milliardaires s'enrichissent comme jamais. L'économie mondiale et les échanges sont détraqués ? L'approvisionnement en pétrole est compromis ? Qu'à cela ne tienne, c'est une occasion de plus de spéculer et d'engranger des milliards !

Les proches de Trump, dont ses propres fils, ne se sont pas privés de le faire. Ils ont empoché un pactole en spéculant sur le pétrole et sont désormais soupçonnés de conflit d'intérêts et de délit d'initiés. Voilà la réalité de la guerre vécue par la bande de voleurs et de criminels qui nous gouvernent !

Les cours boursiers les empêchent peut-être de dormir, mais pas les morts. D'ailleurs qui les compte encore en Palestine, au Liban, en Iran, en République du Congo, en Ukraine ?

Les dirigeants de ce monde, la classe capitaliste et ses représentants politiques, se moquent des conséquences de la guerre pour les peuples et pour les travailleurs comme nous. Notre malheur fait bien souvent leur propre bonheur. La hausse des carburants est un coup de massue pour le monde du travail, mais c'est une formidable manne pour les pétroliers et les raffineurs.

TotalEnergies joue les grands seigneurs en bloquant le prix de l'essence et du gazole. Il peut se le permettre, parce qu'en spéculant sur la hausse du cours du pétrole dès début mars, il a encaissé un milliard de dollars de profits exceptionnels.

Les raffineurs ont multiplié leur marge par quatre en un mois. Ils achètent le pétrole brut plus cher, mais ils en profitent pour augmenter les prix de l'essence, du gazole et du fioul dans des proportions bien plus grandes. Et, bien sûr, le cours de leurs actions s'est envolé avec +16 % pour TotalEnergies, +13 % pour Shell, +22 % pour BP.

Ce sont des rapaces, des profiteurs de guerre et des spéculateurs, qui se jettent sur tous les malheurs du monde pour engranger plus d'argent. Ne nous laissons pas racketter par cette bande de voleurs !

Nombre de politiciens, à commencer par Le Pen et Bardella, ne veulent surtout pas s'en prendre aux profits patronaux et ne dénoncent que les taxes et la TVA. Ces taxes sont certes injustes parce qu'elles pèsent de la même façon sur les riches et les pauvres. Il faudrait les supprimer et forcer la grande bourgeoisie à compenser le manque à gagner pour l'État. Mais, actuellement, au moment même où les capitalistes du pétrole commettent un des plus grands casses du siècle, ne parler que de cela sert de diversion.

Il faut faire payer les pétroliers et les multinationales. C'est à la grande bourgeoisie, aux actionnaires milliardaires qui tiennent l'économie, d'assumer les conséquences de la crise de leur système et des guerres qu'ils provoquent. Car c'est pour leur intérêt exclusif que leurs chefs d'État et amis, comme Trump, les fomentent. C'est pour leur assurer des marchés, le contrôle des matières premières, la domination des circuits commerciaux.

Nous n'avons pas à accepter d'être victimes de leur économie, de leurs rivalités et de leurs politiques guerrières. Contrairement aux Palestiniens, aux Ukrainiens, aux Libanais et aux Iraniens, nous ne payons pas encore le prix du sang, mais nos dirigeants, qui sont à l'origine de toutes ces guerres, nous le feront payer un jour si nous ne nous révoltons pas.

Alors, commençons par dire que nous n'acceptons pas d'être rançonnés, en plus d'être exploités ou licenciés. Profitons de la colère qui monte pour discuter, nous organiser, réfléchir à nos revendications et engager le combat.

Il faut confisquer les bénéfices des profiteurs de guerre pour les besoins de la population laborieuse et revendiquer l'expropriation de TotalEnergies, Exxon, BP ou Shell qui n'arrêtent pas de se gaver sur notre dos.

Et comme la hausse de l'essence va inévitablement se répercuter sur tous les autres prix, il faut l'augmentation massive des salaires, des pensions et des allocations, et leur indexation sur les prix !

Pouvoir d'achat : le gouvernement au secours du patronat

« Soyons clairs, une hausse des prix est inévitable, l'Insee l'évalue à 2 % en juin », a déclaré Serge Papin, le ministre des Petites et Moyennes Entreprises, du commerce, de l'artisanat, du tourisme et du pouvoir d'achat.

Ce ministre commentait ainsi le 5 avril les conséquences de la hausse du prix des carburants et du pétrole brut et annonçait à la population de sombres lendemains.

Alors, que prévoient ses collègues au gouvernement, à commencer par le premier d'entre eux ? Lecornu a déjà annoncé la couleur, il n'est pas question de renouveler le « *quoi qu'il en coûte* » qui, soit dit en passant, n'a vraiment profité qu'au patronat, gros et moins gros.

Mesure dite « de liberté » par un Papin, ex-patron de Système U, le ticket-repas sera utilisable même le dimanche... si la proposition de loi à

ce sujet aboutit d'ici à l'été, comme l'espère le ministre. Les 5 millions de salariés potentiellement concernés devront attendre pour gagner ces quelques euros, qui d'ailleurs leur appartiennent.

Des sénateurs de droite se montrent encore plus aventureux. Ils envisagent une proposition de loi qui débloquerait l'épargne salariale (primes d'intéressement, de participation et de partage de la valeur, dite prime Macron). Si la proposition aboutit, les salariés auraient donc le droit de disposer, là encore, de leur argent, en sortant de leur cagnotte jusqu'à 5 000 euros, en une fois, l'année du vote de la loi.

Enfin, les ministres sont priés de renouveler avant septembre le système de leasing social, censé permettre à des ménages modestes de se procurer pour (un peu) moins cher un véhicule électrique. Coup double, et

même triple, pour le gouvernement : une aide aux constructeurs automobiles, un petit pas vers la décarbonation, et un effet d'annonce pour les conducteurs d'une voiture hors d'âge ayant tout de même les fonds pour en changer.

Tous les moyens sont bons, chez les serviteurs politiques des capitalistes, pour se donner l'air d'agir face à une inflation, dont leur système est entièrement responsable, sans toucher un centime des fortunes qui dégoulinent sur ceux du CAC 40. Leurs 94 milliards de profits de 2025 resteront intacts, y compris chez les trois profiteurs champions que sont, dans l'ordre, BNP Paribas, TotalEnergies et LVMH, avec chacun plus de 10 milliards d'euros empochés dans l'année.

Les patrons augmentent leur prix, les salaires des travailleurs doivent en faire autant !

À La Réunion, les premières réactions suite à la hausse conséquente des prix du gasoil et de l'essence sont venues essentiellement des patrons des entreprises du transport de marchandises et de personnes, mais aussi de malades, des taxiteurs.

Comme d'habitude, leur premier réflexe a été de s'adresser au préfet pour que l'État, c'est à dire l'argent public serve à compenser le racket dont ils sont victimes de la part des grands groupes pétroliers qui ont flamber les cours du pétrole et de ses sous produits sous prétexte de blocage du détroit d'Ormuz !

Les réactions venant des travailleurs ont été malheureusement moins immédiates alors qu'ils sont les plus impactés par ces hausses des prix et que leurs salaires n'augmentent pas.

Cependant des organisations syn-

dicales de travailleurs ne sont pas restées sans réagir face à ce nouveau coup de canif dans leur pouvoir d'achat.

Tel a été le cas du syndicat CGTR de l'Aide à la personne qui avec raison a dénoncé « la dégradation financière des aides à domicile avec l'augmentation des carburants » et revendique « une revalorisation des salaires au-delà du SMIC, une aide d'urgence au carburant et la prise en charge des frais liés aux déplacements ».

Les aides à la personne sont pour la plupart des salariées à temps partiel. Elles doivent boucler leurs fins de mois souvent avec des salaires inférieurs au Smic duquel elles doivent déduire leurs frais de déplacements pas remboursés ou partiellement remboursés par leurs employeurs.

De même face à la vie de plus en plus chère, l'intersyndicale du sec-

teur hospitalier privé a déposé un préavis de grève à partir du 20 avril 2026 en mettant en avant les revendications suivantes :

- La mise en place immédiate d'une prime de vie chère adaptée au territoire réunionnais
- L'égalité de traitement entre les salariés du secteur privé et ceux du secteur public de la santé
- La reconnaissance des conditions de travail et la prise en compte de la souffrance des salariés

Les travailleurs n'ont que leurs salaires pour vivre. Ils doivent être portés non seulement au niveau voulu, mais augmenter au même rythme que les prix.

Ces groupes de travailleurs ont entièrement raison d'exiger leur dû. Il n'est qu'à souhaiter qu'ils donnent envie à l'ensemble des travailleurs de suivre leur exemple !

L'union fait la force !

Les profiteurs de guerre : TotalEnergies

En pariant sur la fermeture du détroit d'Ormuz, la division « trading » (spéculation) de TotalEnergies a réalisé un profit de guerre exceptionnel d'environ un milliard de dollars en quelques semaines.

Dès les premiers jours des bombardements américains et israéliens, cette filiale du groupe pétrolier basée à Genève appelée Totsa, a acheté la majeure partie des cargaisons de pétrole brut du Moyen-Orient qui devaient être livrées en mai. Ses traders anticipaient la flambée à venir des cours boursiers, qui s'est produite ensuite, lorsque le détroit d'Ormuz a été bloqué. Totsa a alors revendu au prix fort ce pétrole indispensable à l'économie de plusieurs pays d'Asie.

Dans le monde capitaliste, des ressources essentielles pour les populations du monde, telles que le pétrole pour l'énergie ou le blé pour l'alimentation, deviennent des produits boursiers qui s'achètent et se vendent sur des places financières, à des milliers de kilomètres de leur lieu de production ou d'utilisation. Ces ressources sont alors soumises aux aléas de la spéculation dans l'opacité la plus totale.

Toujours d'après la presse éco-

nomique, cette opération aurait été facilitée par l'implantation de TotalEnergies au Moyen-Orient. Cette entreprise y bénéficie de nombreuses relations avec les dirigeants locaux. Cette implantation remonte aux lendemains de la Première Guerre mondiale, lorsque le dépeçage de l'ancien empire ottoman permit aux capitalistes anglais et français de mettre la main sur de nombreux gisements, en Irak et dans le Golfe.

En matière de profits de guerre, TotalEnergies n'en est pas à son coup d'essai. L'entreprise a réalisé le bénéfice le plus élevé de son histoire en

2023, avec 21 milliards d'euros. Ce record était largement la conséquence de la flambée du cours du pétrole ayant suivi la guerre en Ukraine. S'enrichir sur le sang et la mort des populations en guerre, ainsi que sur le racket de celles qui ne sont pas en guerre mais ont besoin d'énergie au quotidien, est d'ailleurs le fonds de commerce de tous les trusts pétroliers.

La réquisition immédiate de ces profits de guerre et l'expropriation de ces trusts ne seraient que justice.



Hausse des carburants : L'État et la Région au secours des patrons

Le 30 mars, dès l'annonce par le préfet de l'augmentation des prix des carburants, les patrons transporteurs réunionnais n'ont pas perdu du temps pour réclamer des aides de l'État et la Région.

Le lendemain même, le préfet a assuré que le gouvernement leur rembourserait 20 cts par litre de gasoil.

À son tour, la présidente de la Région, Huguette Bello s'est empressée de mettre la main à la poche en « *mettant à disposition des transporteurs* » le surplus de l'octroi de mer provoqué par la hausse des carburants, soit 435.000 euros pour le mois d'avril.

Ce geste de la Région correspond à une aide de 18 cts d'euro/litre pour les transports de marchandise et de voyageurs, et d'environ 33 cts pour

les taxis, VTC, auto-écoles, ambulances et transports de produits sensibles. Avec celle de l'État, l'aide totale sera de l'ordre de 40 cts.

Pour Bello, il n'y a pas « *d'autre solution* » que d'aider « *ceux qui travaillent pour l'économie de La Réunion* », c'est-à-dire prendre l'argent des taxes prélevées sur dos des automobilistes qui passent à la pompe ! Elle a juste suggéré que « les pétroliers doivent aussi mettre du leur ».

Mais cette largesse de la Région n'a pas suffi à contenter les transporteurs qui réclament la totalité du surplus de l'octroi de mer, 1,9 million d'euros dont 1,4 million perçus par les communes.

Si le représentant de l'État, la Région et la brochette d'élus locaux de droite comme de gauche ont accouru

à l'appel des patrons, ils n'ont pas été touchés par la souffrance des travailleurs, des chômeurs, des retraités qui sont les principales victimes de l'envolée des prix provoquée par la rapacité des capitalistes qui s'enrichissent comme jamais avec les guerres qu'eux-mêmes ont provoquées par leurs États interposés.

Leur crainte à tous, comme l'a exprimé la députée LFI Karine Lebon, c'est « *un risque d'embrasement* » comme pour les Gilets Jaunes, tout en considérant que, selon elle, les Réunionnais « *font preuve de résilience car c'est un contexte différend avec la guerre* ».

Et revoilà l'union sacrée ! Les travailleurs, devraient lui montrer à elle et à ses amis patrons, que leur « *résilience* » a des limites !

Fraude sociale” : des mesures contre les travailleurs

Après des jours de surenchères antipauvres, l'Assemblée nationale a approuvé mardi 7 avril en première lecture le projet de loi « contre la fraude fiscale et sociale ».

De fraude fiscale, il n'en est dans le projet que peu question. La plupart des mesures entendent s'attaquer à ce que ces messieurs les députés appellent la « fraude sociale ». Ainsi, oublier de signaler sa nouvelle situation, travailler au noir parce qu'on n'a guère le choix constituent pour eux une fraude. Mais les députés se sont encore évertués à aggraver les dispositions du projet de loi gouvernemental. Celui-ci prévoyait pourtant déjà la suspension des allocations chômage pour une simple suspicion de fraude.

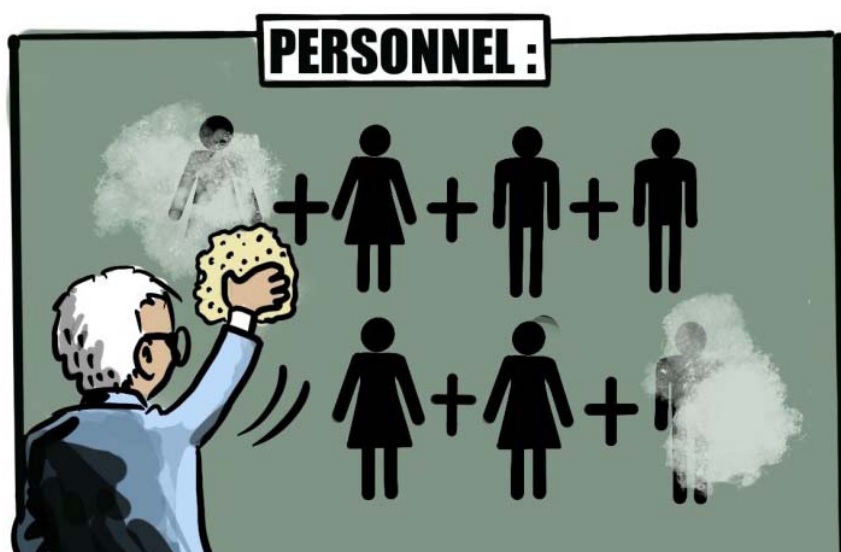
Les organismes auront maintenant accès aux informations fiscales et patrimoniales, aux relevés bancaires,

aux fichiers de la Caisse nationale d'assurance maladie et à ceux des assurances complémentaires...

Parmi les amendements proposés et adoptés par les députés RN, de droite et macronistes, il y a le durcissement des pénalités pour « exercice » d'un travail dissimulé ou pour absence de déclaration d'un changement de situation donnant droit à une prestation. Dans la même veine, un amendement du député Modem Christophe Blanchet a instauré de nouvelles peines contre l'usage par des assurés d'arrêts de travail falsifiés, par exemple par l'imitation de la signature d'un médecin. Il s'y ajoute la suspension possible du versement des indemnités journalières pour une durée d'au moins six mois. Ce sont autant de condamnations à une mort sociale certaine. Suspicion supplémentaire contre les médecins et les travailleurs, les arrêts de travail par téléconsultation sont interdits.

Avec ces mesures antipauvres, qui ne seront finalisées qu'après accord entre le Sénat et l'Assemblée nationale, le gouvernement compte pouvoir encaisser 1,5 milliard d'euros. Contre la bourgeoisie et la petite bourgeoisie qui pratiquent l'évasion fiscale frauduleuse à hauteur de 80 à 100 milliards, il ne déploie manifestement pas la même énergie. C'est qu'au-delà des sommes qu'il espère engranger, il y a une politique. Comme l'a dit en septembre le sénateur centriste Olivier Henno, rapporteur de la loi, il s'agit pour l'État de « garantir l'acceptabilité des mesures d'effort demandées aux Français en luttant davantage contre ceux qui ne respectent pas les règles du jeu ». En clair, il faut taper sur les plus pauvres pour que tous les travailleurs acceptent de voir leurs revenus et leurs conditions de vie se dégrader.

Éducation nationale : à l'heure de l'austérité



seignants, de nombreuses classes de niveaux différents sont regroupées, détériorant encore les conditions d'apprentissage. Dans les collèges et les lycées, les principaux et proviseurs se tournent vers les équipes pour leur demander de tailler dans les projets pédagogiques : doit-on supprimer le soutien en français ? Enlever une heure de langue ? Renoncer à doubler des travaux pratiques en physique-chimie ? C'est pour refuser ce type d'arbitrage que les enseignants se mettent en grève.

À cela s'ajoute la pénurie de personnel indispensable, comme les AESH, les infirmières et les assistantes sociales. Dans les banlieues populaires, elle est parfois dramatique : des élèves en grande précarité, sans logement, ne savent plus à qui s'adresser ; d'autres, dyslexiques par exemple, ne parviennent pas à monter des dossiers d'aide faute d'infirmière.

Toutes ces économies faites sur le dos des jeunes permettent notamment d'alimenter le budget des armées. Le gouvernement n'a pas pour priorité d'éduquer une jeunesse qu'il veut habituer au son du canon.

Les salariés de l'Éducation nationale étaient en grève mardi 31 mars contre la suppression de 4 000 postes d'enseignant. Le nombre de grévistes était important, tant le mécontentement est grand, dans le premier comme dans le second degré. De nombreuses écoles sont restées fermées.

Le ministre de l'Éducation nationale prétend répondre en supprimant des postes à la baisse démographique mais c'est un gros mensonge. En dix ans, les gouvernements successifs

ont supprimé 10 000 postes dans le secondaire alors que le nombre de collégiens et de lycéens augmentait de 25 000. Les différents ministres manipulent l'argument démographique toujours dans un seul but : retirer des moyens à l'éducation.

Dans les classes, la situation s'aggrave. Dans le primaire, les effectifs qui avaient un temps diminué dans les zones d'éducation prioritaire augmentent de nouveau, et c'est pire dans les autres secteurs. Faute d'en-

À La Réunion, la crise du logement est une violence de classe

À La Réunion, la crise du logement n'est pas un accident, ni une fatalité. C'est une injustice sociale permanente, qui frappe d'abord les travailleurs, les chômeurs, les familles monoparentales, les jeunes et les retraités modestes. Alors que l'île compte déjà près de 85 000 logements sociaux, la vacance y est extrêmement faible, autour de 1,1 %, et 50 000 demandes restent en attente.

Derrière ces chiffres, il y a des vies abîmées. Il y a les familles entassées chez des proches, les salariés qui consacrent une part énorme de leur revenu à se loger, les mères seules qui vivent dans l'angoisse d'une expulsion, les jeunes condamnés à rester dépendants faute de pouvoir louer, et les travailleurs qui acceptent des logements dégradés parce qu'ils n'ont pas le choix. Des associations alertent même sur une situation dramatique : plus de 1 000 enfants auraient dormi au moins une nuit à la rue en 2024 à La Réunion.

Ce n'est pourtant pas faute de connaître l'ampleur des besoins. L'Insee estime qu'il faudrait 172 500 logements supplémentaires entre 2021 et 2050 pour répondre aux besoins actuels et futurs de la population réunionnaise, dont 29 500 pour répondre dès maintenant à l'absence de logement et au mal-logement.

Autrement dit, les pouvoirs publics savent. Les maires savent. L'État sait. Les bailleurs savent. Mais, comme toujours, quand il s'agit des besoins de la population laborieuse, tout traîne, tout manque, tout se heurte aux restrictions budgétaires, aux lenteurs administratives, au prix du foncier, aux intérêts privés et aux profits du BTP ou de la finance. En revanche, pour arroser le patronat d'aides publiques ou protéger les profits des grandes entreprises, l'argent se trouve beaucoup plus vite. Cette crise du logement montre une nouvelle fois que, dans cette société, le droit d'avoir un toit passe après le droit de quelques-uns à faire des affaires.

La crise du logement n'est d'ailleurs pas séparée du reste. Elle s'ajoute à la vie chère, aux bas salaires, à l'explosion du prix des carburants, aux difficultés de trans-



port, à l'engorgement des services publics. Pour beaucoup de travailleurs, habiter loin parce que les loyers sont trop chers signifie aussi payer plus d'essence, perdre plus de temps, user plus vite sa voiture, et finir le mois encore plus difficilement. Le logement cher ou introuvable est une autre manière de prendre sur les salaires.

Face à cela, les discours officiels promettent de la "mixité", des "programmes", des "objectifs" ou des "concertations". Mais ce que les classes populaires attendent, ce ne sont pas des promesses de campagne : ce sont des logements nombreux, salubres, accessibles, construits là où les gens vivent et travaillent. Il faudrait imposer la construction massive de logements sociaux, le blocage des loyers abusifs, la réquisition des logements vides quand c'est nécessaire,

et un contrôle réel de l'utilisation de l'argent public.

Car au fond, la question est simple : dans une société riche, pourquoi des milliers de familles devraient-elles attendre des années pour obtenir un logement, et pourquoi des enfants devraient-ils encore dormir à la rue ? La réponse tient en peu de mots : parce que cette société est organisée non pour satisfaire les besoins humains, mais pour préserver les intérêts des possédants.

À La Réunion comme ailleurs, défendre le droit au logement, c'est défendre un droit élémentaire de la classe ouvrière. Et cela suppose de ne compter ni sur les belles paroles des élus, ni sur les promesses des gouvernements, mais sur la mobilisation de ceux qui subissent cette injustice au quotidien.

PROCHAINES RENCONTRES AVEC LES MILITANTS DE LUTTE OUVRIÈRE :

PLACE PAUL VERGÈS DE SAINT-DENIS

SAMEDI 19 AVRIL de 9H30 à 11H30

SAMEDI 16 MAI de 9H30 à 11H30

Pour nous contacter :

e-mail : contact@lutte-ouvriere-ile-de-la-reunion.org

Impression spéciale Lutte ouvrière
Commission paritaire n° 1019C85576
Directeur de publication : Didier Lombard
Tirage : 100 exemplaires
ISSN : 2552-7282

Leptospirose : quand la maladie frappe ceux qui travaillent

La leptospirose connaît en ce moment une nette recrudescence sur l'île. L'ARS recensait au 10 avril 2026 135 cas, 54 hospitalisations et 1 décès, avec une forte concentration dans le Sud et l'Est.

La leptospirose touche surtout ceux qui travaillent dehors, dans la boue, l'eau, les champs, au contact de la terre et parfois des animaux : ouvriers agricoles, coupeurs de canne, petits planteurs, maraîchers, éleveurs.

D'ailleurs, l'ARS a préconisé la vaccination gratuite pour ces derniers.

Les conditions climatiques et les milieux humides favorisent la survie de la bactérie.

Mais comme souvent, derrière le problème sanitaire, on retrouve le problème social. Le grand propriétaire, souvent donneurs d'ordre ou l'administration peuvent toujours parler de "prévention". Mais, sur le

terrain, les moyens ne suivent pas.

Ce sont les ouvriers agricoles et les petits planteurs, mal protégés, qui prennent les risques. Ce sont eux qui doivent travailler malgré les pluies, malgré les sols gorgés d'eau, malgré l'absence de matériel suffisant.

Quand on vit déjà avec des marges trop faibles, des revenus irréguliers et des charges qui montent, la maladie devient une menace de plus qui a pour conséquences la perte des journées de travail, le retard dans une récolte avec le risque de s'endetter davantage.

La leptospirose a été reconnue une maladie professionnelle et indemnisable. Ce n'est donc pas une simple maladie « naturelle » mais un risque professionnel bien connu dans le domaine agricole.

On pourrait en dire autant des maladies transmises par les moustiques, comme la dengue ou le chikungunya qui touchent davantage ceux qui pas-

sent leurs journées dehors, sur les exploitations agricoles, dans les cours, autour des retenues d'eau, etc.

Dans cette société, les travailleurs agricoles nourrissent la population, mais ils sont souvent les moins protégés. Ils doivent produire, tenir les délais, supporter la vie chère, l'augmentation des carburants, la pression sur les prix agricoles, et en plus risquer leur santé.

La lutte contre la leptospirose ne devrait pas reposer sur les seuls "bons gestes" individuels.

Travailleurs et petits paysans doivent exiger la fourniture d'équipements de protection individuelle, le suivi médical, la reconnaissance rapide en maladie professionnelle, une indemnisation correcte, etc.

Ce n'est pas à eux de payer de leur santé le fonctionnement d'un système parasitaire qui profite de leur travail.

Arrêts maladie : une attaque de plus contre les travailleurs

Le gouvernement intensifie la lutte contre les arrêts maladie. Il parle de "réduire l'absence au travail", de "mieux cibler les abus", de renforcer les contrôles sur les arrêts longs, les arrêts courts répétés, ceux prescrits en téléconsultation ou encore les situations de "nomadisme médical". Il suspecte a priori les travailleurs de s'arrêter abusivement en arrêt maladie.

Les attaques sont déjà l'oeuvre. Dans le privé, les indemnités journalières sont versées seulement à partir du 4^e jour d'arrêt, après 3 jours de carence. Le salaire pris en compte pour leur calcul est plafonné à 1,4 Smic. Dans la fonction publique, depuis le 1^{er} mars 2025, le congé maladie ordinaire n'est plus indemnisé à 100 % mais à 90 % du traitement indiciaire pendant la première période, avec maintien du jour de carence. Quand on tombe malade, on perd donc plus vite de l'argent.

À La Réunion, cette politique frappe d'autant plus durement que le travail abîme les corps. En 2024, la CGSS a recensé 6 650 accidents

du travail, en hausse de 7,7 %, avec un indice de fréquence de 29,9 accidents pour 1 000 salariés, supérieur au niveau national. Il y a eu aussi 958 accidents de trajet, en hausse de 10,2 %, et 11 accidents mortels reconnus, dont 5 dans le BTP, secteur le plus meurtrier sur l'île.

Les maladies professionnelles suivent la même pente. Toujours selon la CGSS, 406 maladies professionnelles ont été reconnues en 2024, soit +24,2 % en un an, et 85 % d'entre elles sont des troubles musculo-squelettiques. Le secteur de l'alimentation est le plus touché, suivi notamment des activités de services, c'est-à-dire le travail temporaire, l'action sociale, la santé et le nettoyage, ainsi que du BTP. Au total, les risques professionnels ont représenté 624 226 journées non travaillées en 2024, soit l'équivalent de 2 487 emplois à temps plein, pour un coût régional de 94,1 millions d'euros.

La manutention manuelle représente environ 45 % des facteurs de risque recensés, devant les chutes de plain-pied et de hauteur. Et, depuis

plusieurs années déjà, les données régionales montrent que les inaptitudes sont largement liées aux TMS et aux risques psychosociaux, avec une exposition forte des salariés des petites entreprises et des activités de services.

Bien sûr, il existe des fraudes. Mais l'Assurance maladie elle-même explique qu'en 2024 la flambée des fraudes détectées sur les arrêts de travail vient en grande partie de faux arrêts vendus sur les réseaux sociaux.

Alors, s'attaquer aux arrêts maladie, revient à punir deux fois les travailleurs : une première fois par la maladie ou l'accident, une seconde fois par la perte de revenu. Ce qu'il faudrait, ce n'est pas plus de carence ni plus de contrôle, mais moins de cadences, plus d'effectifs, de vrais moyens de prévention, et le maintien intégral du salaire quand un travailleur est obligé de s'arrêter.

Méditerranée : naufrage et décompte macabre

Dimanche 5 avril, une nouvelle embarcation a fait naufrage, au large des côtes libyennes. Sur 105 migrants à bord, seuls 32 ont pu être secourus par des navires marchands et débarqués sur l'île de Lampedusa.

Le rythme des morts en Méditerranée ne cesse de s'accroître. Selon l'Organisation internationale pour les Migrations (OIM), plus de 500 migrants auraient perdu la vie en seulement 40 jours, du 1^{er} janvier au 10 février 2026. Ces chiffres sont les plus importants depuis dix ans, et ils donnent la mesure du drame : depuis

2014, l'OIM a recensé 6 546 morts dans l'Atlantique – la route des îles Canaries – et 34 266 en Méditerranée. Et encore, l'organisation ne compte que les morts officiellement renseignés. Les estimations des associations d'aide aux migrants sont bien plus élevées.

La Méditerranée est devenue un tombeau pour les opprimés qui tentent d'échapper aux guerres et à la misère. Ils se heurtent aux frontières érigées autour de l'Union européenne à l'aide de barbelés, de murs, de surveillance, de gardes-frontières qui n'hésitent pas à repousser les embarcations, voire à les faire couler, tan-

dis que les navires humanitaires sont criminalisés et empêchés de venir en aide aux migrants. Dans les pays de départ, notamment en Libye et en Tunisie, la répression se renforce contre les exilés venus d'Afrique subsaharienne, sous l'œil complice de l'UE, bien contente de cette sous-traitance.

Tandis que les pays riches laissent mourir devant leur porte ceux qui aspirent à une vie meilleure, ils sont en même temps capables de déployer des moyens humains et matériels considérables pour mener leurs guerres au Moyen-Orient. Révoltant.

Rima Hassan en garde à vue : une campagne d'intimidation

Rima Hassan, eurodéputée LFI, a été retenue en garde à vue le 2 avril. Elle est poursuivie pour « apologie du terrorisme » et son procès devant le tribunal correctionnel se déroulera en juillet prochain.

Il s'agit encore une fois d'intimider ceux qui dénoncent l'extermination des Palestiniens commise par l'armée israélienne avec la complicité des dirigeants occidentaux.

Le RN n'a pas besoin d'être au pouvoir pour être obéi du ministère de l'Intérieur. C'est un de ses députés qui a réclamé la poursuite de Rima Hassan pour un simple tweet, où elle citait une phrase attribuée

à Kōzō Okamoto, condamné pour avoir participé à la fusillade meurtrière de l'aéroport de Lod en 1972 en Israël : « *J'ai consacré ma jeunesse à la cause palestinienne. Tant qu'il y aura oppression, la résistance ne sera pas seulement un droit, mais un devoir.* » Aussitôt, le ministre de l'Intérieur, Laurent Nuñez, lançait un signalement au parquet. Alors que Rima Hassan s'était présentée à la convocation, qui est loin d'être la première, elle s'est retrouvée en garde à vue. Magistrats ou policiers ont ensuite fait fuiter dans la presse le fait que de la drogue aurait été retrouvée sur elle, afin de permettre à des plumitifs aux ordres du pouvoir de la salir. Quelques jours plus tard,

on apprenait que tout cela était bidon et qu'il n'y avait jamais eu de drogue sans son sac.

Alors que les défenseurs du génocide à Gaza et des bombardements des populations au Moyen-Orient parodent dans les médias, celles et ceux qui dénoncent le sort des Palestiniens et le colonialisme meurtrier d'Israël sont harcelés par la police et la justice françaises.

La meilleure des solidarités avec les militants poursuivis est de refuser l'intimidation et de continuer le combat contre la politique criminelle du gouvernement israélien et des puissances impérialistes.

Cédric Chouviat : l'impunité de la police

Six ans après la mort de Cédric Chouviat, décédé lors de son interpellation par quatre policiers, aucun procès n'a encore eu lieu. Le dossier est bloqué, à tel point que la Défense des droits s'en est émue et l'a fait savoir.

Cédric Chouviat travaillait comme coursier dans l'entreprise de son père. Il avait cinq enfants. Le 5 janvier 2020, il était interpellé sur le quai Branly dans le 7^e arrondissement parisien alors qu'il effectuait une livraison à scooter. Les policiers le plaquèrent au sol et l'immobilisè-

rent par une clé d'étranglement. Il eut beau crier à sept reprises « *J'étouffe* », rien n'y fit et ce furent ses derniers mots. Le rapport d'autopsie établit qu'il était décédé d'une « asphyxie avec fracture du larynx ».

La culpabilité des policiers ne pourrait être plus claire. Ils ont pourtant continué à exercer leurs fonctions et les procédures judiciaires engagées par la famille traînent interminablement. Un juge d'instruction a mis trois ans à renvoyer trois des quatre policiers devant le tribunal correctionnel pour « homicide

involontaire », ce qui revient déjà à minimiser à l'extrême leur responsabilité. Le dernier, resté « en retrait », bénéficie d'un non-lieu bien que n'étant pas intervenu pour empêcher ce meurtre. Depuis, les contestations des policiers et la lenteur des procédures n'ont cessé de retarder le procès, dont la date n'a toujours pas été fixée.

Comme le font remarquer les avocats de la famille, lorsque des policiers sont les accusateurs, les choses vont beaucoup plus vite.

Les aides à la personne sommées de continuer à travailler po la po patate ! Jusqu'à quand ?

Quelques dizaines de syndicalistes du secteur de l'Aide à la Personne ont manifesté le 9 avril pour l'augmentation des salaires. Ils ont été reçus par la présidente de la FEHAP (la Fédération des Établissements Hospitaliers et de l'Aide à la Personne) en colloque à l'hôtel Créolia de Montgaillard à Saint-Denis.

8000 salarié(e)s travaillent à La Réunion dans ce secteur. Ils représentent une force potentielle considérable en vue des prochaines luttes à mener.

Les militants présents se sont vus opposer une fin de non-recevoir de la part de la présidente nationale de la fédération patronale, Madame Marie-Sophie Dessaulle, qui leur a répondu sèchement : « *Ce n'est pas inutile de vous dire qu'aujourd'hui, il n'y a effectivement aucun fonds qui est prévu pour augmenter les salaires !* », renvoyant les manifestants vers l'État et les collectivités qui financent à 100 % les structures d'Aide à la Personne.

Une déclaration fallacieuse qui n'a

trompé personne quand on connaît les salaires de ministres que s'octroient certains dirigeants d'associations sans compter les placements dans l'immobilier opérés par les directions de ces établissements !

En tout état de cause, il est à parier que cette dirigeante changera de ton le jour où elle aura en face d'elle non pas quelques dizaines de syndicalistes, mais des milliers d'aides à la personne en grève !

URCOOPA : les travailleurs ne doivent pas se laisser plumer !

Depuis plus d'un mois, le torchon brûle entre le groupe Urcoopa et deux de ses principales composantes, Terracoop et la Sicalait, qui en revendiquent la direction, jusqu'à vouloir évincer le 20 mars dernier par un coup de force, son président, son vice-président de leurs confortables sièges et limoger le directeur.

L'Urcoopa (Union réunionnaise des coopératives agricoles) a été créée en 1982 par le regroupement de la Sicalait, la CANE (Coopérative agricole du nord-est), la CPPR (Coopérative des producteurs de porc de La Réunion) et la Coopérative des Avirons (aujourd'hui Terracoop). Au fil des ans, le groupe a étendu ses tentacules sur presque toute les filières de l'agro-alimentaire à La Réunion, de la nutrition animale à la production et l'abattage d'animaux (Evollys, Crête d'or) en passant par le lait et les produits laitiers (Sicalait, Cilam, Point CHR, Fromageries et glaces de Bourbon), les boissons (Australine, SETAA), la fabrication et la distribution de la farine de blé (COGEDAL), la construction modulaire (Jipé, SODICO) la logistique et la plasturgie, etc.

Ce groupe, dont dépendent tous les éleveurs de l'île, emploie directement et indirectement plus de 300



Les travailleurs de Rundekoup (Terracoop) en grève en février 2024

salariés et brasse plus de 100 millions de chiffre d'affaires. Il aiguise les appétits des dirigeants de Terracoop et de la Sicalait qui voudraient en prendre le contrôle en mettant la main sur la Soficoop, la « banque » de l'Urcoopa qui bat de l'aile, et sur l'abattoir de l'Étang-Salé, au profit de Duchemann (communiqué de l'Urcoopa du 20 mars).

Cette bataille entre dirigeants qui se mordent le croupion, est bien éloignée des préoccupations et des attentes des petits éleveurs qui peinent à tenir face à des coopératives sensées les représenter, mais qui fonctionnent en réalité en vase clos comme des entreprises capitalistes et qui les étranglent en augmentant par exemple, le prix de l'aliment pour bétail

ou en leur achetant leurs productions à prix bas.

Quant aux travailleurs de ces groupes, qui sont inquiets à juste titre pour leur avenir, ils paient depuis plusieurs années, le prix fort de la gabegie et la mauvaise gestion de leurs dirigeants comme à la CANE qui a fermé, l'an dernier, des magasins Gamm Vert à Sainte-Suzanne, Saint-André et Sainte-Rose et licencié une vingtaine de salariés.

Le 2 avril, les 300 salariés du groupe se sont rassemblés devant le siège de l'Urcoopa à Cambaie pour dire qu'ils ne veulent pas faire les frais de cette guerre de chefs.

Ils ont raison de se méfier de ces patrons pour qui seuls comptent leurs intérêts et leurs profits.

IRAN

La rage de l'impérialisme

Au matin du 8 avril, le monde a appris qu'un cessez-le-feu était conclu pour deux semaines entre les États-Unis et l'Iran, comportant la fin des bombardements en échange du déblocage du trafic dans le détroit d'Ormuz. Trump avait changé de ton, parlant d'un bon accord et le présentant comme une victoire. Ce qui sera loin de convaincre.

Trump avait avant le 8 avril multiplié les menaces et les insultes : « *Ouvrez ce putain de détroit, bande de tarés* », avait-il proféré le 6 avril. Trump a promis de « *ramener l'Iran à l'âge de pierre* », de le détruire « *en une seule nuit* », de rendre « *définitivement inutilisables* » toutes les centrales électriques du pays, ainsi que de démolir « *chaque pont en Iran* ». Ces déclarations donnaient surtout l'image d'un dirigeant qui s'excite et gesticule d'autant plus qu'il est incapable de parvenir à l'objectif qu'il

s'était vanté d'atteindre.

Après plus d'un mois de bombardements, le pouvoir iranien ne s'est pas effondré. Alors qu'il était vomé par toute une partie de sa propre population après la répression terrible des manifestations du début d'année, il semble avoir retrouvé un certain soutien auprès d'une partie des Iraniens, hostiles à l'intervention américaine. Et face au blocage du détroit d'Ormuz et à ses conséquences catastrophiques sur toute une partie de l'économie mondiale, Trump est apparu totalement impuissant.

Même la supériorité américaine n'apparaît plus aussi écrasante depuis que, vendredi 30 avril, un avion de chasse F-15 a été abattu dans le ciel iranien. À cet affront à la puissante technologie militaire américaine s'est ajoutée la peur pour le gouvernement américain de voir un des deux pilotes de cet avion capturé. Si le régime iranien avait pu exhiber ce prisonnier aux yeux de la planète

entière, cela aurait représenté une humiliation supplémentaire pour les États-Unis. C'est pourquoi l'armée américaine a déployé des moyens gigantesques pour récupérer ce pilote sur le territoire iranien.

Rien ne dit que le cessez-le-feu débouche sur une cessation durable de la guerre. Les dirigeants israéliens, pour leur part, ont annoncé qu'ils continueraient leur offensive au Liban. Les états-majors négocient en faisant parler les armes au maximum, avec la peau des populations. Selon une organisation humanitaire basée aux États-Unis au moins 3 500 personnes auraient été tuées en Iran depuis le début de la guerre, dont 1 600 civils, et 244 enfants.

Trump, à la tête de la première puissance mondiale, voulait faire une démonstration de force. Pour le moment, il a surtout démontré qu'il ne suffit pas de déverser des tonnes de bombes sur un peuple pour imposer sa loi. Et c'est déjà un revers.

ÉTATS-UNIS

Maxi-rallonge pour l'armement ?

Trump, qui s'est fait élire en promettant la fin des aventures militaires extérieures, demande maintenant au Congrès une hausse de 40 % du budget de la Défense du pays, qui serait porté à 1 500 milliards de dollars.

Le budget de la Défense des États-Unis est depuis longtemps le plus élevé au monde : 921 milliards de dollars en 2025. Il représente presque autant que les 14 budgets militaires cumulés, de la Chine, de la Russie, de l'Allemagne, du Royaume-Uni, de l'Inde, de l'Arabie Saoudite, de la France, du Japon, de l'Ukraine, etc. Alors que les États-Unis ne représentent que 4 % de la population mondiale, ils comptent pour 35 % des dépenses globales d'armement.

La hausse phénoménale exigée par le shérif de la Maison Blanche servirait à mettre en place le bouclier anti-missile Dôme d'or, et à construire une série de 34 bateaux de guerre qui sera modestement nommée Classe Trump. Derrière cette escalade se joue notamment la rivalité avec la Chine, dont la marine de guerre s'est renforcée ces dernières années pour devenir la plus importante au monde. Et puis, faire la guerre coûte cher ; celle en cours contre l'Iran coûterait jusqu'à 200 milliards de dollars, si on en juge par la rallonge demandée par le Pentagone. « *Ça coûte de l'argent de tuer des méchants* », a expliqué le secrétaire à la Défense, Peter Hegseth.

Pour compenser cette hausse, inédite depuis la Deuxième Guerre mon-

diale, l'administration propose de tailler dans de nombreux autres budgets : la recherche médicale, la santé, la NASA, ou encore la protection de l'environnement. Des missiles, des destroyers et des drones à gogo, mais moins de vaccins, des hôpitaux et des aides sociales à la diète : le progrès fait rage...



Projet gouvernemental dans l'impasse

Jeudi 2 avril, députés de gauche et députés du RN ont voté le rejet préalable du projet de loi constitutionnelle issu de l'accord de Bougival prévoyant une réforme des institutions de Nouvelle-Calédonie.

Le projet de loi ne sera donc même pas discuté à l'Assemblée nationale. Le Premier ministre Lecornu s'est empressé d'annoncer une réunion des signataires de Bougival pour tenter de trouver une issue qui convienne d'abord et avant tout aux intérêts de l'impérialisme français.

Signé en juillet dernier par tous les partis sauf le FLNKS, l'accord dit de Bougival était la réponse de l'État français aux émeutes qu'il a lui-même déclenchées en annonçant en mai 2024 l'élargissement du corps électoral au détriment des Kanaks, les rendant minoritaires dans leur propre pays. Cet accord prétendait donner des gages aux Kanaks en instaurant un « *État de Nouvelle-Calédonie* » au sein de l'État français qui aurait ainsi conservé la main sur l'armée, la police, la justice, ces fonctions ne pouvant être transférées localement que par un vote des trois cinquièmes du Congrès calédonien. Ce transfert aurait été d'autant plus impossible que l'élargissement du corps électoral, contre lequel s'est insurgée la



Manifestation à Nouméa en 2024

jeunesse en mai 2024, aurait été entériné en même temps.

Aux élections municipales de mars dernier, ceux qui ont progressé sont le FLNKS dans les provinces kanakes et les loyalistes (les anti-indépendantistes) à Nouméa et autour. Pour le FLNKS, il était d'autant plus important de faire en sorte que le projet de loi et l'élargissement du corps électoral qui doit l'accompagner, qui sera favorable aux loyalistes, n'aboutissent pas avant les élections provinciales prévues en juin prochain. Le FLNKS a eu à l'Assemblée le soutien de LFI, du PC et du PS, qui ont ainsi remporté une petite bataille parlementaire contre le gouvernement. Le RN, lui, a voté avec la gauche pour flatter l'électorat de Nouvelle-Calédonie et de métropole

qui considère que la création d'un État de Nouvelle-Calédonie, même symbolique, serait déjà de trop.

Le gouvernement semble donc dans l'impasse. La solution qu'il imaginait pour consolider les positions de l'État français dans le Pacifique tombe à l'eau. Mais on peut être certain qu'il ne lâchera pas sa colonie à la suite d'un simple revers parlementaire. Alors que les tensions internationales croissent autour de la Chine, le contrôle de la Nouvelle-Calédonie est pour lui une carte qu'il compte bien jouer pour rester dans la course des grandes puissances. Mais les populations colonisées ne se résigneront certainement pas non plus.

MADAGASCAR

Nouveau vent de colère

À Madagascar, de nouvelles manifestations ont eu lieu à nouveau dans plusieurs grandes villes contre les coupures d'électricité. Cette fois-ci le mouvement de contestation a non seulement touché la capitale, mais aussi de nombreuses villes de province, telles que Toamasina et Antsirabe.

La jeunesse, des travailleurs et de la population pauvre étaient descendus par milliers dans les rues, affrontant l'armée envoyée réprimer le mouvement par le président de l'époque Rajoelina.

Celui-ci, face à la fureur populaire, a préféré quitter le pays et se réfugier à Paris chez son protecteur, Macron ?

Un colonel, Michaël Randrianiri-

na, s'est alors emparé du pouvoir, promettant le changement aux manifestants et nommant dans la foulée un nouveau gouvernement au sein duquel on retrouve nombre de ceux qui détenaient des responsabilités dans celui d'avant.

Mais 7 mois plus tard, rien n'a changé pour le prolétariat malgache qui se débat quotidiennement dans des difficultés sans nom : logements précaires détruits à chaque passage de cyclone, eau impropre à la consommation, ordures pas ramassés pendant des mois dans les villes, routes défoncées, transports en commun absents et longues coupures d'électricité journa-

lières, etc.

La population malgache et en particulier sa jeunesse montre que sa patience a atteint ses limites. Elle aspire à un changement profond de la société.

Mais celui-ci ne pourra advenir qu'à condition qu'elle ne remette pas ses espoirs d'une vie meilleure dans les mains de ses pires ennemis : la bourgeoisie, les politiciens à son service et son armée !

La condition sine qua non du changement attendu, c'est qu'elle s'organise dans son propre parti, communiste, révolutionnaire, qu'elle balaye le pouvoir de ceux qui lui pourrissent la vie et installe le sien à la place !

Le gouvernement veut faire payer la crise aux travailleurs

À Maurice, face à la crise provoquée par la montée en flèche des prix des carburants elle-même provoquée par le conflit dans le Golfe Persique.

Le gouvernement a réuni un « comité de gestion de la crise ».

Sans ressources énergétiques propres, le pays est en effet complète-

ment tributaire de son alimentation en produits gaziers et pétroliers pour faire tourner son économie.

Celui-ci a fait quelques recommandations aux industriels de la zone franche, aux propriétaires d'hôtels, aux transporteurs de marchandises et autres pécheries pour qu'ils

réduisent leur consommation face au risque de pénurie de pétrole, mais c'est aux classes populaires qu'il a fait comprendre que ce serait à elles de payer la note par « l'ajustement » (comprenez l'augmentation!) des prix du pain, du gaz et de l'essence... et du reste !

COMORES

Grève à l'hôpital El-Maarouf de Moroni

Les agents contractuels de l'hôpital El-Maarouf, à Moroni, ont entamé le 9 mars dernier une grève illimitée pour réclamer l'alignement de leurs salaires sur ceux des fonctionnaires, la revalorisation des primes et l'accès à la retraite.

Un protocole d'accord de fin de grève avait bien été signé en 2024 concernant la satisfaction de ces revendications, mais il n'a jamais été appliqué. C'est ce qui a provoqué la colère de ces travailleurs et les a amenés à se rappeler au bon souvenir de leur direction.

Leurs salaires sont en effet extrêmement bas. Un contractuel ne perçoit ainsi que 57 500 francs comoriens par mois (115 €) quand un fonctionnaire effectuant le même travail dans l'hôpital en perçoit presque le double. Ils demandent donc l'alignement de leurs salaires sur ceux de leurs camarades fonctionnaires, ainsi que l'augmentation de leur prime de garde actuellement plafonnée à 5000 francs comoriens (6 €) et le paiement des arriérés depuis la dernière grève.

L'hôpital Al Maarouf est venu remplacer, après des années d'at-

tente, l'ancien hôpital de Moroni. Il a bénéficié du financement de fonds d'organismes internationaux pour un montant total de 55 millions d'euros et dispose à présent de toutes les avancées techniques pour mieux soigner les malades, mais une telle structure ne peut fonctionner avec des soignants maltraités et mal payés.

C'est ce qu'ont voulu rappeler les grévistes qui se sont organisés à plusieurs centaines dans un comité de grève et ne comptent rien lâcher malgré la répression et les tentatives de divisions du pouvoir.

Un des leaders du mouvement, Zainoudine Ahamada, technicien en imagerie médicale et vice-président du comité du personnel, a ainsi été appréhendé chez lui le soir du 6 avril par les forces de l'ordre et placé en garde à vue. Il n'a été libéré que suite à la manifestation organisée par ses camarades grévistes, le lendemain.

Par ailleurs, la direction de l'hôpital en guise de mesure de représailles a décidé de rompre le contrat de travail de 5 agents contractuels.

Enfin un comité se disant repré-

senter les intérêts des malades en mal de soins a organisé un rassemblement pour exiger la fin du conflit et menacé d'intervenir de façon plus musclé si la grève ne cessait pas.

La grève massive ayant eu en effet pour effet une baisse drastique des réceptions de malades aux urgences (passées 983 malades en février à 504 en mars), la direction a aussi essayé de casser la grève en ayant recours à de très jeunes infirmiers, n'ayant pas pour certains terminé leurs études, pour remplacer les grévistes. Mal lui en a pris, car cela a eu pour effet de multiplier les erreurs médicales, mettant ainsi la santé, voire la vie des patients en danger !

Le pouvoir, au lieu de donner satisfaction aux grévistes, joue sur le pourrissement de leur mouvement et tente de retourner la population contre eux. Pour l'instant les grévistes tiennent bon et la population aurait tout intérêt à les soutenir dans leur combat qui est aussi mené pour qu'un service de qualité leur soit rendu.

L'hôpital à la peine à cause du pouvoir en place

L'hôpital de Moroni n'est pas seulement malade de ses effectifs insuffisants et sous payés, il subit aussi de plein fouet la gabegie du pouvoir qui se révèle incapable de délivrer l'énergie électrique en quantité suffisante pour faire fonctionner ses services.

Ainsi régulièrement de nombreuses coupures ont lieu alors que des opérations sont en cours et mettant hors tension les systèmes de refroidissement des locaux et la conservation des médicaments. Ceci faute de maintenance faite en temps voulu des groupes électrogè-

nes de secours.

Le fonctionnement des services publics et de l'économie comorienne n'est pas malade d'une législation sociale trop généreuse, au contraire, mais de la gabegie et des détournements de fonds publics de la classe dirigeante !